



DATE DE LA CONVOCATION : 21/06/2019
 DATE D’AFFICHAGE : 21/06/2019
 Date d’affichage du compte-rendu de la séance : 22/06/2019

Nombre de conseillers :

en exercice :	13
présents :	9
votants :	12

L’an deux mil dix-huit, le vingt-sept juin à 19 heures 09 minutes,

Le Conseil municipal légalement convoqué s’est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, maire.

Étaient présents : Martine BOURGEOIS – Mickaël SEJOURNÉ – Alain GARRIGOU - Alicia BRUYELLE - Florence JOURNET – Jean-Luc THIBERGE – Marie-Françoise DUVAL - Dorothée SELLIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Patrice PRIGENT donne pouvoir à Mickaël SEJOURNÉ - Samuel LEFORT donne pouvoir à Martine BOURGEOIS - Jérôme LEBLOND donne pouvoir à Jean-Luc KOKELKA

Absents : Renaud JAUNE
 Secrétaire Jean-Luc THIBERGE

1- Approuvant la convention relative à la mise à disposition d’un technicien informatique CIG au sein de la mairie.

Vu le code général des collectivités territoriales° ;

La commune de Neauphlette est adhérente au Centre Intercommunal de Gestion de la Grande Couronne (C.I.G.) situé à VERSAILLES (78). Le CIG a également la compétence pour mettre à disposition des communes adhérentes, un technicien informatique ;

Compte tenu que la commune n’a pas d’agent ayant cette compétence technique, il est proposé de signer une convention avec le C.I.G. afin qu’il mette à disposition cet agent technique.

Après avoir entendu l’exposé du maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l’unanimité, autorise le maire à signer et transmettre tout document nécessaire à la réalisation de l’opération ci-dessus référencée et notamment, la convention relative à la mise à disposition d’un technicien informatique à temps partagé du C.I.G. pour la période du 28 février 2019 au 27 février 2021 pour un montant fixé chaque année par délibération du Conseil d’Administration du C.I.G. de la Grande Couronne.

D’imputer les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet au budget.

2- Avancement des achats et travaux

3- Compte rendu de la Communauté de Communes des Portes de l’Ile de France

La demande de subvention au département pour l’achat du terrain pour la réalisation du parking P3 à Bonnières a été validée par le conseil communautaire, ainsi que pour l’achat du terrain pour la réalisation du parking de co-voiturage à la Villeneuve-en-Chevrie.

4- Compte rendu des syndicats intercommunaux

SIVU :

Lancement du marché pour le renouvellement de l’affermage de la distribution de l’eau potable. Visite du site le 2 juillet. Fin de dépôt des candidatures le 23/08/2019 à 17 heures.

SIVOS :

Les enfants ont été confinés dans le seul espace frais de l’école, le réfectoire.

SEY :

Réunion sur la gazéification par récupération des boues de stations d’épuration. Pour être rentable, il faut que la station desserve 10.000 habitants. Le SIVU n’est donc pas concerné, mais cela peut intéresser la station Bonnières/Freneuse.

5- Compte rendu des commissions

Espaces verts :

Il faudra faire un point avec la CCPIF sur les travaux réalisés qui sont peu satisfaisants. Il faudra envisager les finitions pour le terrain de l’Armée du Salut.

Réussite de l’apprenti au CAP avec la mention assez bien, son contrat se termine le 2 juillet prochain.

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2019

Remerciements à M. ROUOT, son maître d'apprentissage pour son investissement durant ces deux années. Suite aux fortes chaleurs, le fleurissement semble en souffrance et ne pas évoluer pas comme on le souhaiterait. Cela va rentrer dans l'ordre la semaine prochaine. On déplore les vols de jardinières et de plantes dans les massifs.

Un plan triennal avait été prévu pour refaire le stock d'illumination de Noël. En cette deuxième année, les soldes et achats hors saison nous ont permis d'atteindre les objectifs à moindre coût, en investissant toujours dans des produits reconditionnés. L'installation doit être prévue dès novembre.

Les agents sont passés en horaires canicules : 6h-13h

Développement et projets :

Aménagement du Radon : l'appel d'offre est en cours de rédaction, l'idéal étant de lancer le marché en juillet pour une réalisation des travaux avant la période de mauvais temps.

Projet logements :

Après la présentation du maire, et notamment du montant fixé par les domaines et les questions relatives à ce site, il a été décidé d'une visite des lieux par le conseil municipal le samedi 29 juin au matin afin pour une appréciation optimale du lieu et de son environnement.

Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux :

Les devis sont en cours d'études pour les travaux voiries avec TPN pour la Haie Montaise qui semble excessivement cher.

Il serait souhaitable que les travaux d'aménagement des rampes coté service technique commencent vers la mi-juillet.

Communication :

Les délais pour le bulletin de l'été ont été rallongés d'une semaine, ce qui a été bienvenu. Une réunion pour l'annuel sera à planifier pour septembre. On attend toujours que les gens s'inscrivent à la newsletter du site WEB pour la lancer. Quelques chiffres sur la fréquentation du site : 3.000 pages vues/mois, 800 personnes différentes. Les actualités sont très regardées. En décembre il faudra lancer un questionnaire pour savoir ce que les administrés veulent voir apparaître sur le site.

Culture loisirs animation :

Marché fermier : sans parler du beau temps très propice, les exposants, les clients, les promeneurs étaient ravis. La liste des producteurs sera prochainement affichée sur le site internet. Il y a eu entre 200 et 250 personnes qui ont fréquentés notre marché. Pour cette première, les stands, l'eau, l'électricité et le montage des barnums étaient gratuits et les petits déjeuner et collations offerts. A l'avenir, la halle du Radon pourrait être investie avec la mise en place de droit de place. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans l'organisation, dans le montage et leur présence le jour J.

Fête de la musique : beau bilan également avec une installation de l'apéritif en terrasse et du repas dans la salle des fêtes, le temps étant incertain. L'animateur a été très pertinent, il a su s'adapter à la demande entre un savant mélange de passage de musique, de prestations personnelles et d'animation du karaoké. Une bonne centaine de personnes était présente, et 130 pour le feu d'artifice qui a été bien apprécié. Ça a été un moment privilégié pour fêter l'anniversaire de la Doyenne de la commune qui a 98 ans, Mme Dardé.

La CLA remercie M. MARIE et M. ROUOT pour leur investissement lors de ces activités communales, ainsi que les heures supplémentaires faites par ce dernier.

Action sociale :

Sortie intergénérationnelle à Festyland : coût de la sortie (entrées + bus) 1.936 euros, recettes perçues par la commune 717 euros, coût supporté par la commune 1.275 euros. Le car n'était pas tout à fait rempli, sans doute à cause d'un spectacle qui s'était déroulé la veille à l'école. Ce parc est très bien organisé, l'accueil est parfait et les prestations sympas. Tout le monde était content. Un grand merci à Class'Car. Un projet a été lancé par un participant : pourquoi ne pas organiser deux journées au Puy du Fou.

14 juillet qui aura lieu le midi du 13 juillet : est prévu un repas un rougail saucisses préparé par les Délices du Soleil+ jeux habituels.

Conseil d'école primaire :



151 élèves pour la rentrée prochaine contre 145 cette année. Mesdames Latorche et Loro s'en vont. Demain aura lieu un petit déjeuner avec remise des calculatrices au CM2, et dans l'après-midi en présence des parents, la remise des livrets. Il est demandé s'il est possible de diminuer la liste d'achat de matériel scolaire à la charge des parents.

6- Compte rendu des associations

Comité des fêtes :

Remerciement au conseil municipal pour la subvention annuelle ainsi qu'à M. et Mme BOUTILLIER qui ont fait don du chèque de caution du Marché fermier au comité des fêtes.

Fête scolaire de fin d'année Neauphlette/Bréval : Le spectacle « le trésor des Pirates » sera joué par « Le cercle d'escrime ancienne de Marly le Roi ». On compte 73 enfants inscrits et 126 spectateurs qui pique-niqueront sur place.

AGMRB :

Les animations fonctionnent bien, les résidents participent à beaucoup de choses et sont de plus en plus autonomes malgré la moyenne d'âge de 93 ans. Les écoles passent presque toutes les semaines, la prévention canicule est bien rodée.

Budgétairement il y aura une baisse de résultat cette année liée à la non-occupation de logement de début d'année, 450 € pour 56.3018 € l'an dernier. L'emprunt lié à la construction du bâtiment prend fin.

7- Point urbanisme

	PETITIONNAIRE	LOCALISATION	NATURE DES TRAVAUX	DEPOT	ETAT	Date limite
DP	POTTIER Sébastien	1 bis RUE DE LA FORET	Rénovation toiture	06/04/2019	ACCORD	03/06/2019
DP	BELLOLI Joseph	6 RUE DE LA COUARDE	Construction d'une véranda	24/05/2019	ACCORD	24/06/2019
DP	M. & Mme QUATREUIL	14 ROUTE DE MONDREVILLE	Installation de fenêtres de toit pour aménagement de combles	06/06/2019	INCOMPLET	06/07/2019
DP	EXPLOITANT FORESTIER SARL	LES GRES	Coupe et abattage d'arbres en EBC	13/06/2019	EN COURS	13/07/2019
PC	MARCIZEWSKI Marc	rue de Beaulieu La Garenne	Construction d'une habitation avec garage	18/02/2019	ACCORD	18/05/2019
PC	TOSAL SUPRUN Benjamin	6F rue des Prés de Launay	Construction d'une habitation	12/04/2019	Incomplet	12/07/2019
PC	THURET Jonathan	6E rue des Prés de Launay	Construction d'une maison individuelle	08/06/2019	Incomplet	08/08/2019

8- Point état civil

L'ensemble du conseil municipal présente toutes ses condoléances à Mme Martial Norbertine ainsi qu'à sa famille pour le décès de M. Martial Paul.

9- Les rendez-vous

28/06 remise de calculatrice aux CM2

29/06 permanence maire, permanence Mickaël

1/07 passage de la balayeuse

2/07 Départ Maxence, Bureau CCPIF, Conseil Communautaire

5/07 Réunion SIVSCP

Semaine 27 ou 28 arrivée du mobilier du nouveau bureau secrétariat

6/07 permanence Patrice

13/07 permanence Martine

Du 15 au 31/07 congés Lucien

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2019

Du 15/07 au 2/08 congés Virginie
 5/08 Installation informatique nouveau bureau secrétariat
 Du 12 au 24/08 congés Thierry
 Du 12 au 31 août congés Véronique
 23/08 17 heures fin de réception des candidatures au marché d'affermage eau potable
 27 et 28/08 congés Virginie
 31/08 Permanence Maire
 12/09 conseil municipal

10- Questions et informations diverses**a. Dérogation scolaire de deux enfants**

Les conseillers ont échangé sur la question de deux dérogations scolaires demandées par une famille de Neauphlette. Les dossiers ont été attentivement étudiés.

La commune a investi lourdement dans un complexe scolaire neuf qui voit certaines années des classes se fermer.

Au terme du débat les avis ont été les suivants : 8 pour et 4 abstentions.

Le conseil accepte les deux dérogations mais souhaite que la famille trouve une solution pour les prochaines rentrées.

b. Remerciements

Le groupement paroissial de BREVAL/DAMMARTIN remercie pour le prêt de l'estrade pour la célébration en date du 23 juin dernier, du départ du Père Simon KEKE ADJIGNON.

Le Comité des Fêtes de Neauphlette présente ses remerciements au conseil municipal pour l'attribution de la subvention annuelle.

Le Président de l'association ALGD et son conseil d'administration remercie le conseil municipal pour la subvention attribuée pour l'année 2019 et réaffirme son engagement associatif auprès des concitoyens.

Le conseil local FCPE du collège Les Nénuphars de Bréval remercie sincèrement le conseil municipal pour la subvention attribuée.

c. Félicitations

De nombreux retours positifs via le site internet, ou la boîte mail de la mairie, ont été faits pour le fleurissement, pour le marché du terroir et la fête de la musique, ainsi que pour le nouveau site internet.

Le conseil municipal remercie ces retours gratifiants qui encouragent les initiatives municipales.

d. Divers

Le 8 mai 2020, prévision d'un événement d'ampleur pour le 75^{ème} anniversaire de la seconde guerre mondiale, sur 3 jours, reconstitutions, chars et défilés de troupes seraient envisagés.

Prochain conseil : jeudi 12 septembre à 19 heures

Séance levée à 20h54

À NEAUPHLETTE, le 28 juin 2019.

Le Maire,



Jean-Luc KÖRLLKA